

Mars 2010

L'efficacité opérationnelle est le complément indispensable d'une bonne stratégie

Par Patrick Bignon

Le développement d'un cabinet d'avocats passe non seulement par l'élaboration d'une feuille de route permettant de tracer sa voie mais également par des améliorations continues de son efficacité opérationnelle.

L'efficacité opérationnelle d'un cabinet c'est de délivrer ses services de façon plus efficace, plus rapide avec une qualité toujours meilleure.

Comment faire dans un cabinet d'avocats pour y parvenir ?

- C'est d'abord, identifier et décrire les principaux processus par domaine et déterminer pour chacun d'entre eux les améliorations possibles.
- Il faut ensuite par rapport à ces principaux « process » :
 - ✓ observer la manière dont fonctionnent les principaux concurrents pour produire et délivrer leurs services ;
 - ✓ créer des groupes de travail sur les processus clefs pour les améliorer comme par exemple :
 - l'organisation des « due dilligence » ...
 - l'organisation du cycle facturation / recouvrement ;

en s'appuyant sur l'expérience des équipes qui fonctionnent le mieux au sein du cabinet.

- Il faut, enfin, réfléchir à une meilleure utilisation des nouvelles technologies pour chacun des processus identifiés.